

Les fédérations francophones s'inquiètent, le cabinet rassure

POLITIQUE SPORTIVE De gros retards dans les subventions

Vendredi 12 décembre 2014. Sur ses terres luxembourgeoises, au WEX de Marche-en-Famenne, René Collin (CDH), alors tout frais ministre des Sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), rassure publiquement toutes les fédérations sportives francophones qu'il a réunies pour un grand raout. Alors que l'heure est aux contraintes budgétaires et que tout le monde attend la grande faucheuse, il annonce que « *l'enveloppe globale pour le sport francophone a été consolidée* » et que « *le budget sera même légèrement augmenté* » (en 2015). Il ajoute que « *les décisions sur les plans-programme seront prises pour février au plus tard* ».

Mardi 29 septembre 2015. L'Association interfédérale du sport francophone (AISF), qui représente les intérêts des fédérations sportives du sud du pays, lui fait part, via un courrier, de son mécontentement « *quant à la situation intenable dans laquelle se trouvent aujourd'hui l'ensemble des fédérations* ». Selon l'AISF, des réductions de subvention et des retards de paiement de 25 % des montants promis plongeront certaines d'entre elles dans des situations parfois alarmantes.

Des exemples ? La Fédération francophone belge de natation a vu sa subvention ramenée de 420.000 à 256.000 euros (chiffres contestés par le cabinet Collin) en n'étant prévenue de

cette « coupe » qu'au mois de mai, alors qu'elle avait déjà engagé des frais de stage notamment ; elle se voit aujourd'hui obligée de rogner sur tout et de puiser dans ses réserves pour faire face à certaines échéances. La Fédération francophone de gymnastique, elle, a dû licencier deux membres de son personnel administratif pour pouvoir tenir son projet sportif après avoir perdu 30.000 euros en frais de fonctionnement et a également supprimé son annuel « Gym gala ». Quant à l'Association interprovinciale de volley-ball, elle a perdu 50.000 euros par rapport à son plan-programme de l'an dernier « *sans explication* », dicit son président Albert Daffe.

« *Nous avons demandé au ministre l'objectivation de ces décisions* », indique Serge Mathonet, le directeur de l'AISF.

Au cabinet Collin, où on précise que certaines fédérations performantes ont reçu plus que l'an dernier et qu'il faut donc bien aller chercher quelque part l'argent de cette augmentation, on insiste sur le fait que le budget ordinaire pour le haut niveau pour l'ensemble de celles-ci est le même qu'en 2014. « *Il y a juste une ventilation différente, plus adaptée en fonction des besoins de chacune d'entre elles* », précise Pierre Wiliquet, le conseiller « sport » du ministre. En clair, les fédérations performantes sont récompensées au détriment de celles qui le sont moins.

Le paiement du solde des plans-programmes, retardé jusqu'ici en raison du nouveau code budgétaire de la FWB qui a changé le mode de fonctionnement du Fonds des sports qui les alimente, ne serait, par ailleurs, plus qu'une question de deux ou trois semaines. On en connaît qui croisent les doigts. ■

PHILIPPE VANDE WEYER

REPÈRES

C'est quoi un plan-programme ?

Pour le mois d'octobre au plus tard, chaque fédération qui a des objectifs en termes de haut niveau doit estimer ses besoins en matière de programme de développement sportif et de soutien à ses élites pour l'année suivante et les chiffrer jusque dans les moindres détails dans un rapport très pointu. Un travail titanesque et minutieux dont le résultat est transmis à l'administration qui l'étudie à son tour sous tous les angles avant de le valider (ou pas) et de l'envoyer pour un nouveau contrôle et à la signature au cabinet du ministre des Sports. Ce n'est qu'après que celui-ci a donné son feu vert que les fonds qui servent à financer ledit programme sont débloqués.

PH. V.W.